



الاتحادية الجزائرية لكرة السلة
X. CASI I + + . CI . E . I + I + . HCC . O + I AA . O . XI + . ZI CU . H +
الرابطة الجهوية الوسطى لكرة السلة
Regional Center Basket-Ball League

Réf N° 0762/CD/LRCBB/2022

Alger, le 03 Décembre 2022

Monsieur le Président du Club ASJK

NOTIFICATION

Affaire CD n° 03 : Rencontre JSK – ASJK (SM) du 02.12.2022.

- Vu la feuille de marque ;
- Vu la faute disqualifiante du joueur :
- **GOURI Abdelghani** licence n° **004182** de l'ASJK.

○ **La Commission de Discipline décide :**

- Le joueur **GOURI Abdelghani** licence n° **004182** de l'ASJK est suspendu à compter du 03.12.2022 pour Un (01) match automatique (Art. 8.6.17 des RG).
- Une amende de Trois Mille Dinars (**3 000,00 DA**) est infligée au club ASJK payable sous huitaine (Art 8.1.12.1 des RG.) et (Art 8.1.13 des RG).
- Le joueur ne peut reprendre la compétition qu'après règlement de l'amende infligée.
- **Le club ayant fait participer un joueur sans le règlement de l'amende infligée verra sa rencontre perdu par pénalité.**



Le Secrétaire Général
LRCBB
Abdelhamid MAHMOUDI